

prié de venir en aide à l'éditeur cette année, vu que la guerre rend les temps assez durs. Nous ferons tenir un certain nombre d'exemplaires à nos agents et commissaires de commerce qui les distribueront au meilleur de leur jugement. Il en sera fourni des exemplaires aux chambres de commerce, bibliothèques et autres institutions semblables dans les pays de langue anglaise et autres, mais principalement dans les premiers. Je considère qu'à tout prendre l'ouverture d'un crédit comme celui-ci ne peut manquer d'aboutir aux résultats les plus utiles.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Cet ouvrage, je dois avouer que je ne le connais pas; j'ignore même si j'en ai jamais reçu un exemplaire. Est-ce un recueil de statistiques relatives à l'empire britannique?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Ce n'est qu'une statistique, de la première page à la dernière.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Portant sur l'industrie, la navigation, le commerce, etc.?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Oui; elle a trait à chacune des branches de notre travail administratif.

L'hon. M. MURPHY: L'ouvrage est-il imprimé aux ateliers de l'Etat?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Non. L'ouvrage n'est pas publié par le Gouvernement; il s'agit tout simplement d'en acheter des exemplaires.

Bureau des recherches industrielles et scientifiques.—Appointements et dépenses, y compris les impressions et la papeterie, ainsi que le recueillement et la distribution des renseignements, \$43,600.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: "Appointements et dépenses, y compris les impressions et la papeterie", voilà des termes bien élastiques.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Il faut qu'ils le soient. Mon très honorable ami est au fait de l'organisation du bureau consultatif. Celui-ci se compose de onze membres dont chacun, à une seule exception près, prête gratuitement ses services. Le commissaire administrateur, M. le professeur Macallum, reçoit \$10,000 de traitement. Cette somme de \$43,600 est destinée à solder les frais de déplacement des membres du bureau et les dépenses qu'ils devront faire pour recueillir des renseignements et poursuivre leurs investigations.

Pour ce qui est des bourses, nous nous en tenons au système que le bureau consultatif

[Le très hon. sir George Foster.]

a adopté en Angleterre et ailleurs, notre objectif étant d'encourager les étudiants qui sont sur le point de quitter l'université et qui, au cours de leurs études, ont fait montre de dispositions particulières pour les recherches dans un domaine quelconque. La première année, la bourse est de \$600, et de \$750 la seconde,—quand l'étudiant poursuit ses recherches une année de plus.

L'hon. M. MURPHY: Est-ce dans le but de les garder à l'université?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Je vais m'expliquer. Pour obtenir une bourse, les étudiants doivent poursuivre leurs recherches dans un domaine approuvé par le bureau consultatif. On se renseigne de façon complète sur leurs antécédents, sur le travail qu'ils ont accompli et sur leurs aptitudes particulières pour les recherches dont ils s'occupent. Si le bureau consultatif juge qu'au point de vue industriel ces recherches peuvent être utiles et avantageuses au pays, il lui est loisible de proposer qu'une bourse soit accordée à l'étudiant qui s'y livre. L'année où la bourse lui est payée, l'étudiant a le libre accès de l'université, c'est-à-dire qu'il a à sa disposition le matériel du laboratoire et tout ce qui est nécessaire à la poursuite de ses recherches.

C'est la contribution de l'université au travail de l'année et une bourse de \$600 lui est accordée, pour qu'il continue ses recherches. Si, à la fin de l'année, le bureau consultatif, après mûr examen constate que les progrès que l'étudiant a faits dans cette ligne promettent des résultats avantageux et pratiques pour l'industrie dont il s'occupe, on pourra lui accorder une deuxième année d'études aux mêmes conditions et de la même manière, excepté qu'il ne sera pas obligé de la passer à suivre les cours de l'université; on peut attacher l'étudiant à une compagnie industrielle importante où il pourra faire les recherches concernant les spécialités de l'usine elle-même. Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, on exige que l'étudiant fasse un certain stage dans une usine en exploitation. Tout étudiant ou tout gradué s'engage à consacrer son travail et ses capacités à notre pays.

N'est-ce pas pénible de constater que les neuf dixièmes peut-être des élèves les plus brillants qui ont acquis leurs connaissances en ce pays ont pris le chemin d'autres pays, surtout des Etats-Unis, pour y utiliser leurs talents? Il y a de ces étudiants sortis de nos universités qui touchent aujourd'hui, aux Etats-Unis des traitements qui varient de \$5,000 à \$20,000. Ce sont ces gens capables que nous devrions garder au milieu de